

# Le Club des mécènes : inviter les entreprises à participer à la préservation du patrimoine naturel

## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Depuis 2014

### BUDGET

10 000 € par an

### PARTENAIRES

Bougnoteau, Des Racines aux Branches, UNICEM Limousin, EVA Team, Granits du Centre, Hyères profilés, A.S.T.E.R, AXA, Carrières de Condat, Banque Tarneaud

### SITE INTERNET DE L'ACTION

[www.conservatoirelimousin.com/tl\\_files/cen\\_limousin/contenus/Fichiers/cen/mecenat.pdf](http://www.conservatoirelimousin.com/tl_files/cen_limousin/contenus/Fichiers/cen/mecenat.pdf)

### DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Forêts sur pentes feuillues situées dans les Gorges de la Dordogne (19)

## PILOTE

Conservatoire d'espaces naturels du Limousin (CEN Limousin)

6, ruelle du Theil

87510 SAINT-GENCE

05 55 03 29 07

[info@conservatoirelimousin.fr](mailto:info@conservatoirelimousin.fr)

[www.conservatoirelimousin.com](http://www.conservatoirelimousin.com)

Pierre SELIQUER

Directeur

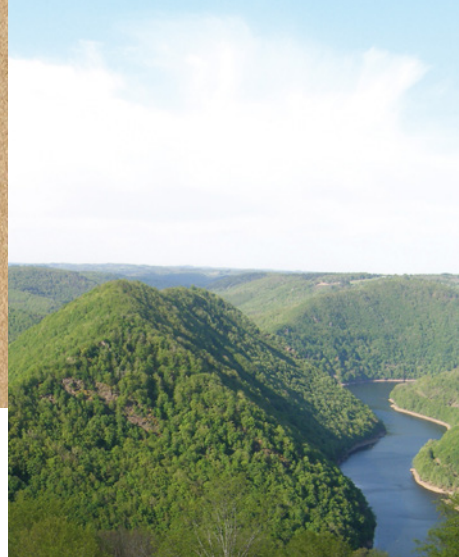
05 55 03 98 22

[pseliquer@conservatoirelimousin.com](mailto:pseliquer@conservatoirelimousin.com)

Ayant pour principale mission la protection et la gestion d'espaces naturels, le CEN Limousin fait l'acquisition de sites à fort enjeu de conservation comme par exemple des landes et des tourbières qui sont remises, par la suite, en pâturage. Pour renforcer cette action de maîtrise foncière, l'association a souhaité diversifier les acteurs qui y participent en ouvrant ce secteur à la société civile et à des structures entrepreneuriales locales de toutes tailles. Le Club des mécènes ainsi créé permet à des entreprises, disposant de moyens limités, de contribuer à des projets en faveur des espaces naturels par la mise en commun de moyens financiers.

En adhérant à ce Club des mécènes, les entreprises participent à un programme de préservation d'aires de nidification de rapaces forestiers migrateurs, l'Aigle botté et le Circaète Jean-le-Blanc. Dans ce sens, le CEN Limousin a commencé à acheter des forêts feuillues dans les Gorges de la Dordogne, dans lesquelles des nids ont été localisés et géo-référencés, et ambitionne d'acquérir 700 hectares de ces forêts sur pente. Les entreprises adhérentes décident de la durée de leur investissement et du montant, qui peut varier d'une année sur l'autre. En contrepartie, en fonction des souhaits de chacun, l'association se propose de valoriser cet engagement via une communication spécifique : présence de l'entreprise sur son site Internet ou sur l'un de ses bulletins de liaison, mise à disposition de panneaux de communication, rencontre entre les entreprises partenaires, etc. Chaque acquisition permet ainsi d'engager une protection foncière des nids géoréférencés et d'une zone tampon de 30 hectares autour des aires, nécessaire pour l'émancipation des jeunes individus.

Le Club des mécènes compte dix entreprises et a, pour l'heure, contribué à l'acquisition de plus de 15 hectares de forêts.





### RÉSULTATS OBTENUS

■ **Les résultats obtenus** sont très positifs car les entreprises sollicitées ont réellement répondu présentes. Toutes ont accepté de signer une convention de partenariat d'une durée comprise entre deux ans et trois ans. Un quart des entreprises n'ont pas renouvelé leur

convention car elles sont confrontées à des difficultés financières (baisse de commande dans leur secteur d'activités, soucis de trésorerie, etc.).

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le démarchage des entreprises est chronophage. Cela n'est pas toujours compatible avec la charge de travail de la personne responsable de cette mission, d'autant plus qu'il n'est pas financièrement envisageable de créer un poste dédié. En effet, le financement du poste utiliserait grandement les sommes collectées auprès des entreprises.

### SOLUTIONS APPORTÉES

Étendre le projet de mécénat à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

### PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Dans le cadre de la fusion des trois Conservatoires d'espaces naturels sur la Nouvelle-Aquitaine, une réflexion devra être engagée sur la poursuite de ce Club sur le territoire du Limousin, voire sur son élargissement aux autres parties du territoire régional.

### TÉMOIGNAGE

Il est nécessaire de prendre son temps et de montrer aux entreprises ciblées que ce type de mécénat est différent des actions qu'elles soutiennent habituellement (soutien à des clubs sportifs, etc.) et qu'il s'inscrit dans le long terme. Il est très important de communiquer auprès de ces entreprises sur l'évolution du projet et sur la pertinence de l'aide financière apportée.